

Passage du jury
Villes & Villages Fleuris

Juin
2023



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Ville de
Croix
Engageons l'avenir

Sommaire

<i>Édito</i>	p. 3
1. Une ville attentive, attractive et rayonnante	p. 4
2. Des acteurs mobilisés pour une ville fleurie	p. 7
3. Un nouveau plan de fleurissement	p. 8
4. Au près de mes arbres...	p. 12
5. Pour une ville propre	p. 15
6. Croix, toujours naturellement vôtre	p. 18
7. La mobilité douce	p. 25
8. Sensibiliser & transmettre	p. 27
9. Les actions politiques de la ville	p. 28
10. Penser le Croix de demain	p. 30
<i>Annexes</i>	p. 33
<i>Plan de l'itinéraire au dos du livret</i>	

ÉDITO



Régis Cauche

*Maire,
Vice-président de la MEL,
Conseiller départemental*

Je suis fier, pour entamer ce propos, d'évoquer le projet de renaturation de la branche de Croix. Bientôt, l'eau va couler en entrée de ville au cœur d'un espace vert remarquable et d'un site réaménagé.

Je remercie la Métropole Européenne de Lille qui a investi 25 millions d'euros pour ce projet qui va doter notre ville, comme celles de Villeneuve d'Ascq et Wasquehal, d'un espace de qualité, contribuant à l'amélioration du cadre de vie.

Promouvoir la qualité de vie conduit nombre de nos actions. C'est aussi une source de cohésion et de bien vivre ensemble.

Croix est riche de quartiers très divers et nous sommes attachés, tout en préservant l'identité de chacun, à assurer un développement approprié.

Notre objectif : conforter les caractéristiques de Croix, ville attentive attractive et rayonnante.

Nous le faisons au travers de nombreuses initiatives et, notamment, en suivant les préconisations que nous avons retenues lors de la mise en place du plan de référence urbain 2, outil d'aménagement du territoire à l'horizon 2035, adopté en conseil municipal en mars 2023.

L'environnement au travers de toutes ses modalités y tient une place prépondérante. Et nous en sommes fiers !



Fanny Block

*Adjointe déléguée
à l'écologie et
au développement durable,
à la qualité de vie,
à l'accueil des gens
du voyage*

Depuis notre dernière rencontre avec le jury des villes fleuries, le patrimoine végétal, arboré et fleuri croisien s'est encore étoffé.

Vous lirez, dans ces pages, les réalisations telles que le réaménagement du parc de la mairie, véritable hymne à la nature, le nouveau plan de fleurissement, l'extension de jardins partagés ou création de squares. Le tout est engagé au moyen de pratiques très respectueuses de l'écologie et des enjeux climatiques.

La sensibilisation aux enjeux climatiques est, aujourd'hui, transversale et est prise en compte dans tous les dossiers ou projets générés par la municipalité.

Chaque geste compte, même le plus petit ou le plus simple : trier ses déchets, utiliser des gourdes, isoler son logement, limiter la consommation d'énergie, privilégier les circuits courts, cultiver un petit potager, faire du compost, limiter l'usage de la voiture et adopter les modes de déplacements alternatifs, recycler, réparer ...

Autant d'idées dans lesquelles la ville accompagne les habitants tout au long de l'année !

Beaucoup de Croisiennes et de Croisiens se sentent concernés et s'impliquent, chacun, à sa façon. Je les en remercie.



1. Une ville attentive, attractive & rayonnante



Croix en chiffres

20 837
habitants

11^e ville
la plus peuplée de la Métropole
européenne de Lille

Superficie :
4,44 km²
(444 hectares)

3 zones
d'activité

210 commerces

Présentation de Croix

Une mention dans la charte de Bauduin V pour la Collégiale Saint-Pierre de Lille atteste de l'existence de Croix en 1066. Mais c'est au XIX^e siècle, avec la révolution industrielle, que cet ancien bourg agricole s'est fait un nom au cœur de l'imposant triangle Lille-Roubaix-Tourcoing.

Croix doit, en partie son essor à l'installation en 1852 d'un peignage de laine employant des centaines d'ouvriers, sous l'impulsion de l'industriel britannique, Isaac Holden.

Au fil des ans, la ville s'est forgé une identité forte au sein de la métropole lilloise.

Aujourd'hui, elle s'appuie sur ses

infrastructures routières et son réseau de transports en commun, la densité de son tissu économique et commercial, la richesse de ses quartiers et un aménagement du territoire revendiquant la qualité du cadre de vie. Elle veille, parallèlement, à entretenir son patrimoine architectural, industriel, religieux et environnemental.

Laissant la part belle à l'éducation, aux activités associatives, sportives ou culturelles, aux animations pour petits et grands, Croix est une ville où il fait bon vivre. Une ville qui se veut attentive, attractive et rayonnante !

La richesse du patrimoine

Grâce à son passé historique riche, Croix s'est forgé une identité forte. La municipalité prend un soin particulier de son patrimoine. Quatre monuments sont inscrits à l'inventaire des monuments historiques : la Villa Cavrois, le château de La Fontaine, l'église Saint-Martin, la Villa Neutra. Ces lieux emblématiques font rayonner la ville. Il convient d'y ajouter la sauvegarde du patrimoine industriel avec des sites comme le site Edgar et même sportif avec le Tennis Club des Flandres. On peut y ajouter la chapelle du Croquet, le château Florin ou encore le manoir Motte dans le parc de l'EDHEC.



La Villa Cavrois

Depuis sa réouverture, le 13 juin 2015, elle a attiré plus de 400 000 visiteurs. A l'abandon dans les années 1980-1990, jusqu'à son acquisition par l'Etat en 2001, la Villa Cavrois est revenue à la vie grâce à un gigantesque chantier de restauration, entrepris en 2003 et achevé en 2015. Le chef d'œuvre de l'architecte Mallet-Stevens a retrouvé l'audace de ses lignes et le luxe de son intérieur, d'une folle modernité à sa création, en 1929.



L'Église Saint-Martin

Construite dans le style néo-gothique entre 1847 et 1851, elle a été conçue par l'architecte Charles Leroy (à qui l'on doit aussi la cathédrale Notre-Dame de la Treille à Lille). Elle a fait l'objet d'une grande rénovation, après l'effondrement d'une partie des voûtes en 2010. La « nouvelle » église Saint-Martin, qui domine le centre-ville de Croix, a été inaugurée en novembre 2015.



Le Kiosque de la Mairie

Il trône dans le magnifique écrin de verdure qu'est le parc de trois hectares de la mairie, dont le complet et magnifique réaménagement a été inauguré en septembre 2021. Construit par l'industriel britannique Holden pour agrémenter son jardin à une époque où la France est friande de ces équipements, il est donné à la mairie en 1898. Celle-ci l'installe, d'abord, sur la Grand'Place de l'époque puis dans le parc de l'hôtel de ville en 1934.

Le kiosque fait l'objet, actuellement, de travaux de réfection et d'embellissement qui vont lui redonner son lustre d'antan.

1. Une ville attentive, attractive & rayonnante



Le site Edgar

Un projet économique moderne (il rassemble des entreprises, professions para médicales, services, une crèche et un restaurant d'un chef étoilé) prend place sur l'une des artères les plus passantes de la ville: la rue de la Gare. Il correspond aux aspirations actuelles tout en respectant le passé, un passé industriel qui a fait la fierté de la ville de Croix. En ces lieux ont résonné à partir de 1880 les bruits des machines à tisser puis ceux des activités logistiques des 3 Suisses.

L'empreinte du passé est préservée, notamment « la tour » symbolique de l'édifice ainsi que les façades de briques rouges. Une très belle réhabilitation de la structure existante préservant la qualité historique, patrimoniale et industrielle des bâtiments !

L'activité économique est complétée par la construction de logements laissant une large place aux allées piétonnes et aux espaces verts.



Le Tennis Club des Flandres

Il est la propriété de la mairie après le don réalisé par le club en juillet 2022. Des travaux de rénovation des courts sont programmés par la Municipalité qui souhaite en faire un haut lieu pour la pratique du tennis tout en préservant le patrimoine de ce beau site arboré et de la structure Eiffel qui caractérise si fortement les équipements intérieurs.



Le Château de la Fontaine

Datant du 13^e siècle, le château situé au cœur d'un espace verdoyant de trois hectares a été totalement restauré et rénové. Il accueille désormais des séminaires et diverses activités.



2. Des acteurs mobilisés pour une ville fleurie

Le patrimoine naturel de la commune est géré par le Pôle qualité de l'espace public, qui a été réorganisé en 2018. Cette réorganisation répond à l'ambition municipale d'offrir un service à la fois réactif et de proximité.

Ce pôle regroupe désormais les espaces verts, aux côtés de Fanny Block, adjointe déléguée au développement durable et à la qualité de vie, et la propreté, aux côtés d'Isabelle Caroen, conseillère déléguée à la propreté urbaine.

Il compose une équipe étoffée, derrière le chef de pôle. Le responsable coordinateur régie et son adjoint encadrent 14 agents, dont 2 apprentis. Et on trouve ensuite quatre responsables de secteur, un responsable de la production florale, ainsi que deux autres coordinateurs.

Le service des espaces verts remplit huit grandes missions

#1

L'entretien des espaces verts

#2

La propreté

#3

La gestion du patrimoine arboré

#4

La gestion des 11 aires de jeux de la ville

#5

Les actions pédagogiques avec les écoles et centres de loisirs

#6

La gestion des serres municipales en charge de la production florale

#7

La maintenance du matériel

#8

L'encadrement des jeunes en formation



3. Un nouveau plan de fleurissement

Le fleurissement est un thème qui est cher à la Municipalité. En 2021, celle-ci a élaboré un plan de fleurissement qui s'étale sur 5 ans (de 2021 à 2025), caractérisé par un maître mot : l'harmonisation. Le programme concerne tous les quartiers et conduit à mettre en place de nouveaux aménagements tout en tenant compte d'un entretien respectueux de l'écologie. La démarche valorise des thématiques en lien avec l'histoire et les caractéristiques de la ville comme la ville nourricière ou l'industrie textile.

Ce plan de fleurissement, ambitieux et très détaillé, contient des fiches actions (cf. annexe A, p33). Il prévoit l'installation de mobiliers en osier dans les massifs, un réaménagement de ces derniers avec des plantes thématiques. Tout le mobilier hors sol est renouvelé. Une chromatique est mise en place par secteur.

La Semeuse a été posée en lieu et place du « moulin » à l'angle de la rue Jean Jaurès et de l'avenue des deux moulins. Elle attire l'œil !



Le palmares floral de la Ville



1998
1^{re} fleur



2003
2^e fleur



2007
3^e fleur



Des végétaux cultivés par nos soins !



En effet, à l'espace nature des Ogiers, le fief du service des espaces verts, nous disposons d'une serre en verre armé où nous stockons et reproduisons l'ensemble de nos plantes d'intérieurs utilisées lors des manifestations commémoratives comme les ficus, les scheffléras, les asparagus, etc. Nous y effectuons aussi des semis et bouturages et forçons également les micro-mottes destinées au fleurissement urbain.

Cette serre est chauffée durant l'hiver, elle dispose d'un nouveau système d'arrosage automatique. Nous réfléchissons à rajeunir le système de gestion climatique géré par l'automate ARIA qui a maintenant 20 ans, une étude est en cours conjointement avec celle destinée au remplacement de la chaudière.

En 2018 un tunnel à double paroi gonflable a vu le jour. Créé pour la production des fleurs annuelles et bisannuelles, il dispose d'un volume impressionnant propice à la protec-

tion des bacs d'orangerie ainsi qu'à la préparation des bacs de culture destinés à l'ensemble des mobiliers urbains.

Enfin, l'année dernière nous avons installé une ombrière qui filtre 50% des UV sur une structure déjà existante, cette dernière dispose d'un système d'arrosage automatique RAINBIRD à la pointe de la technologie pouvant être géré par smartphone. Elle a un but de nurserie pour certaines plantes et arbustes qui auraient souffert d'un été caniculaire mais nous y stockons également certaines vivaces, bisannuelles, graminées et arbustes voire même nos annuelles lorsqu'il est nécessaire d'effectuer le distançage.

Avec ces trois équipements, Croix jouit d'une réelle exploitation horticole et nous avons conscience que c'est un réel atout et privilège de pouvoir les maintenir opération-

Des chiffres & des fleurs

Fleurissement de printemps

3 168

primevères
(produites à Croix)

7650

bulbes

Fleurissement estival

18 137

annuelles
(produites à Croix)

Fleurissement automnal

512

chrysanthèmes

4332

bisannuelles
(produites à Croix)

945

plantes vivaces

945

arbustes

Potées fleuries offertes
aux écoles, fête des mères,
associations & plantes vertes
pour décoration et diverses ma-
nifestations

614

plantes

3. Un nouveau plan de fleurissement



Les 4 saisons à Croix

Avec la PBI, à la pointe du combat

Depuis l'application de la loi Labbé, la collectivité de Croix développe la protection biologique intégrée (PBI), dont la mise en œuvre a été rendue obligatoire par l'Europe en 2004.

Le service des espaces verts est vite entré dans ce « combat », qui comprend l'observation et le suivi des cultures, la lutte biologique, le bio-contrôle, l'aménagement de l'environnement (nichoirs, maison des insectes...), les pratiques culturales, les choix variétaux (variétés résistantes).

Il s'agit d'un ensemble de méthodes biologiques, mécaniques et génétiques respectueuses de l'environnement, de la santé des utilisateurs et du public. La PBI ne vise pas l'éradication des ravageurs, mais le maintien de leur population à un niveau acceptable, en limitant au strict nécessaire le recours aux produits de bio-contrôle...

Huit nichoirs à Croix

Des études démontrent que 30% des oiseaux ont disparu des villes en seulement 30 ans, faute de trouver des abris pour nicher et se reproduire.

Attentifs à ce problème, des étudiants de l'EDHEC ont, en lien avec le service municipal « espaces verts et développement durable » de la ville, installé 8 nichoirs dans la ville : dans le parc de la mairie, dans les Jardins Mallet-Stevens, square de la Sahuterie, square Abbé Lemire & rue Louis Seigneur.

Il s'agit de nichoirs adaptés aux mésanges qui sont des prédateurs naturels notamment des chenilles processionnaires, insectes particulièrement urticants.

A noter qu'ils ont été fabriqués par les étudiants du centre de Formation des Apprentis de Roubaix.



Avec des plaquettes engluées, on maîtrise la prolifération des insectes nuisibles d'une manière écologique.

Les hôtels à insectes

Les insectes, aussi, ont, désormais, leur habitacle avec « la folie », le petit édifice de pierres situé dans le fond du parc que nous avons choisi de préserver. Les services techniques l'ont renforcé afin qu'il devienne un hôtel à insectes, véritable observatoire pour le public ou source d'activités pédagogiques.

Un hôtel à insectes, accompagné de son gîte à hérissons, sont également installés aux Jardins Mallet-Stevens, une future installation est prévue sur l'espace vert de la Brasserie.





4. Àuprès de mes arbres

Le hêtre pourpre remarquable du parc de l'Hôtel de Ville dont l'âge est estimé à 140 ans



Le patrimoine arboré

Riche d'un nombre considérable de vénérables arbres centenaires, Croix chouchoute son patrimoine naturel. Au-delà du fait, qu'avec ses 2828 arbres, la commune offre un cadre de vie agréable, elle est soucieuse de faire évoluer son patrimoine arboré.

Un travail de tous les instants, bien programmé dans le temps ! Une gestion fine et respectueuse !

Des chiffres & des arbres

Pour vous donner une idée de ce qu'a représenté en 2022 le travail sur les 2828 arbres croisiens...

477
arbres
élagués

52
arbres
abattus

84
arbres
plantés

998
expertises

Une gestion dans le respect du végétal

Elle commence à la plantation, moment où sont déterminés la «bonne essence» et surtout le bon espace au regard des nombreuses contraintes du milieu urbain.

Le plan de gestion du patrimoine arboré, mis en place en 2004, est un outil qui permet à la commune d'avoir une visibilité sur les interventions à programmer. Aucune action de taille ou d'abattage n'est réalisée si cela n'est pas nécessaire. Aussi chaque arbre abattu est remplacé.

Afin de respecter la physiologie de l'arbre, la commune pratique depuis plusieurs années la taille raisonnée et la gestion différenciée.

Quelques pratiques de gestion différenciée

- Plantation de bulbes autour des arbres, fauche 2 fois par an ;
- Plantation de sedum ;
- Protection Biologique Intégrée (sachets de larve de coccinelles dans certains alignements pour lutter contre les attaques de pucerons)...

Des travaux et des arbres

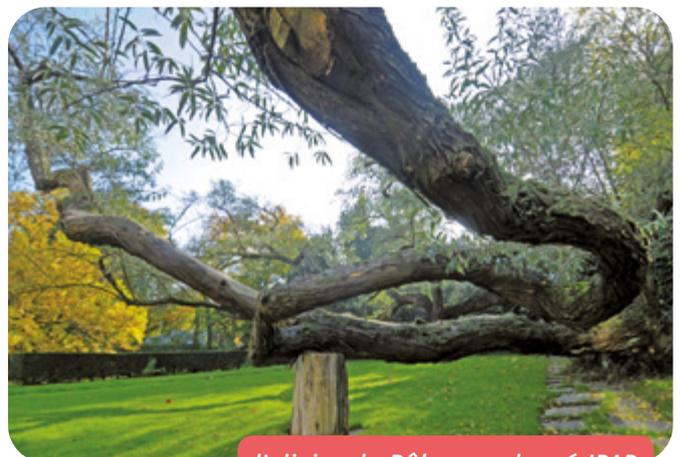
Pour une meilleure coordination des travaux en ville dans le cadre du PPI voirie, les services de la MEL et communaux se concertent en amont. Le plan de gestion du patrimoine arboré a été intégré dans ce PPI, afin de permettre à la MEL de concevoir les futurs projets, en tenant compte du patrimoine existant (maintien, remplacement ou nouvelle implantation). En présence d'alignements, la charte de l'arbre mise en place depuis de nombreuses années est transmise aux entreprises effectuant les travaux, dans le but de donner des préconisations et d'éviter au maximum les dégradations.



Davidiia involucrata · l'arbre aux mouchoirs



l'acer palmatum, classé IPAP



l'olivier de Bôhème, classé IPAP

4. Àuprès de mes arbres



le pterocarya fraxinifolia

Des arbres reconnus

Lauréate en 2010 du Grand prix national de l'arbre, décerné par le CNVVF (Conseil national des villes et villages fleuris), Croix est reconnue pour cet aspect de son patrimoine arboré. Le hêtre pourpre qui magnifie le parc de l'hôtel de ville, figure d'ailleurs dans la liste des 400 arbres remarquables de France (et jouit du label de l'association ARBRES).

On se souvient également qu'un platane centenaire avait été retenu pour sa ramure exceptionnelle dans le cadre d'un circuit de « Lille 3000 Fantastic », en 2012.

Protégés par l'IPAP

Au regard des dispositions de l'IPAP (inventaire du patrimoine architectural et paysager), qui vise à protéger le patrimoine végétal français face aux nouvelles constructions, des arbres croisiens entrent en compte au chapitre des « arbres isolés ou bouquets à protéger », lequel instaure un périmètre de protection de 15 mètres autour du tronc du sujet. En 2001, le cèdre bleu de la Villa Neutra fut le premier arbre classé IPAP de la commune.

En 2016, quatre nouveaux classements ont été effectués à la demande de leur propriétaire, en partenariat avec la commune : un acer palmatum avenue Churchill ; un groupe de cèdres rue d'Hem ; un olivier de Bohème rue Robert Schumann ; et un tilia tomentosa rue Jean Jaurès. Dans le cadre du futur PLU3 mis en place en 2024 par la MEL, il est prévu de classer de nouveaux arbres et groupes d'arbres (18 arbres au total).

En prévision, à l'horizon 2023-2025

Plus de 100 plantations d'arbres sont prévues : rue Georges Potié, rue Kléber, rue Gustave Dubled (environ 45 arbres), Rue des Ogiers, Avenue du Général de Gaulle, ainsi que divers remplacements en ville.

5. Pour une ville propre

Le chantier anti-tags

Le service Médiation/Jeunesse et le pôle Cadre de vie de la ville ont développé, à partir de 2015, un chantier d'insertion et d'amélioration du cadre de vie.

Les actions de nettoyage de graffitis ou tags sur les mobiliers urbains, biens communaux et, désormais aussi les parcs immobiliers privés, sont effectuées par des jeunes ou jeunes adultes rencontrant des difficultés d'insertion. Les actions évoluent, prenant en compte également le nettoyage de locaux et le ramassage des feuilles dans les cours d'écoles.

Ce dispositif contribue à améliorer le cadre de vie et à lutter contre le sentiment d'insécurité, lié à la pollution visuelle imposée. Il s'agit également d'accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel et projet de vie.

Pour ce faire, la ville s'est entourée de partenaires tels que l'opérateur d'insertion AISE, le GIP AGIRE Val

de marque et la Sprene pour le public sous protection de l'enfance. La police Municipale est active dans le processus.

En 2022, 119 interventions ont été effectuées. Et l'on note la satisfaction des administrés quant au travail réalisé.



Le balayage des rues

Les opérations de balayage des rues de la ville sont réparties : La ville s'est alloué les services du prestataire, Esterra, prenant en charge le balayage. Celui-ci est désormais présent 5 jours par semaine (du lundi au vendredi) au lieu de 4 jours auparavant. Les fréquences de passage réalisées sur le secteur nouvellement externalisé sont d'un passage toutes les 4 semaines en majorité et de 2 passages toutes les 4 semaines sur les axes principaux. Les fréquences de balayage du secteur déjà externalisé restent inchangées.

Les nouveaux gestes de tri : les points d'apport volontaire



Les modes de collecte évoluent

Afin de se conformer à la législation nationale et européenne (lesquelles imposent de séparer le verre et les bio déchets) et pour s'inscrire dans une dynamique de développement durable, la Métropole Européenne de Lille, compétente en la matière, déploie un vaste plan d'implantation de points d'apport volontaire (PAV) depuis la fin de l'année 2022.

Quatre enjeux majeurs guident cette démarche : **jeter moins, trier plus et mieux, améliorer le service à l'habitant dans un espace public de qualité, moderniser le traitement des déchets.**

Sous l'impulsion de Régis Cauche, maire et vice-président métropolitain aux déchets, la ville de Croix s'est portée volontaire pour l'expérimentation des PAV tout flux sur le quartier Saint Pierre/Mackellerie et les PAV verre sur l'ensemble du territoire.

Dans ces quartiers cités, au-delà des ambitions portées par la MEL, la volonté avait été exprimée par le conseil citoyen Saint-Pierre Citoyen et le comité de quartier Croix Saint-Pierre, soucieux de libérer les trottoirs des poubelles et de pouvoir végétaliser les habitations.

Méthodologie

Le secteur est maillé de points qui se trouvent en moyenne à 150 mètres de chaque habitation. Les PAV sont en accès libre.

- Les PAV verts pour les emballages en verre.
- Les PAV jaunes pour les emballages en métal et plastique, les cartons et papiers.
- Les PAV gris pour les ordures ménagères.

Un quatrième bac sera installé pour recueillir les déchets végétaux.

Le mobilier choisi est moderne, en acier inoxydable (résistant aux rongeurs), anti-odeur, anti-bruit et anti-feu. Les collecteurs disposent d'une sonde qui permet de déclencher la venue du camion benne pour qu'il soit vidé avant qu'il ne soit saturé (80% de sa capacité), ils sont accessibles aux enfants et aux personnes à mobilité réduite. Un nettoyage des abords est prévu sur un simple signalement via un QR code apposé sur chaque collecteur.

Chacun s'approprie les enjeux et les gestes du tri et trouve la meilleure organisation personnelle pour déposer ses déchets au point de collecte.

Je trie, tu tries, il trie...

Déchets'tri mobile, benne à déchets verts : c'est du civisme pas trop compliqué à accomplir, pour peu que l'on veuille en faire l'effort.

Croix ne dispose pas d'une déchetterie en « dur », mais depuis janvier 2016, les encombrants peuvent être déposés à la « Déchets'tri », la déchetterie mobile, ouverte le troisième dimanche de chaque mois, de 9h30 à 12h30, de mars à novembre. Elle est installée Allée des Tilleuls. Réservée aux particuliers, sur présentation de leur pass (gratuit), elle a attiré 352 usagers depuis le 17 mars.

Par ailleurs, une benne déchets verts est mise à la disposition des habitants les samedis de 13h à 17h, de juin à juillet, puis du 7 septembre au 30 novembre, sur la zone technique des Jardins Mallet-Stevens, rue Winston Churchill. Une benne est également accessible, tous les samedis, rue Brodel. Il convient aux Croisiens de se munir d'un justificatif de domicile pour y accéder. Facile, non ?



Tonnage des déchets (2022)

Déchets verts Dépôt Brodel :
174,98 tonnes

Déchets verts Mallet-Stevens :
36,6 tonnes

Déchets collecte ville, dépôts sauvages... :
91,78 tonnes

Les composteurs collectifs

Plusieurs squares & parcs de la ville sont équipés de composteurs collectifs.

On les retrouve :

- 🌿 au square Saint-Nicolas ;
- 🌿 aux jardins de la Mackellerie ;
- 🌿 et au cimetière.

Une réflexion est en cours pour un aménagement supplémentaire rue Marc Sangnier (angle Kléber).





6. Croix, toujours naturellement vôtre

Aménagement du parc de la mairie : un hymne à la nature

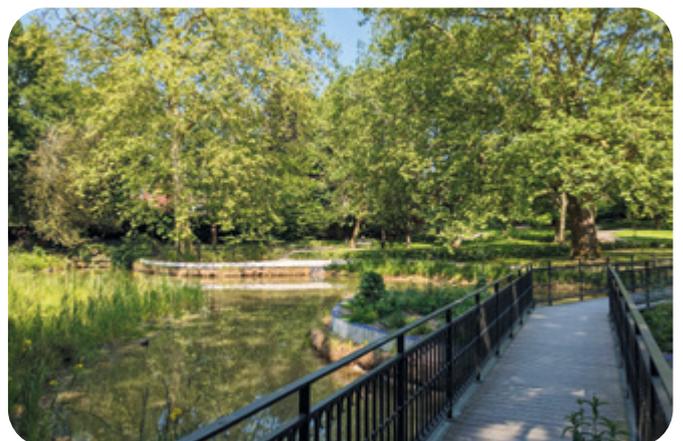


Le parc de la mairie, entièrement rénové en 2021, est pleinement accessible aux promeneurs, leur proposant un magnifique espace de détente. Ce joyau de verdure a été entièrement repensé et redessiné de manière à valoriser le patrimoine arboré, végétal et hydraulique ainsi que l'architecture du bâtiment central et le kiosque.

La mise en valeur des végétaux, et en particulier du patrimoine arboré, a été au centre du projet. Le parc compte, en effet, quelques magnifiques spécimens et notamment un hêtre pourpre classé « arbre remarquable de France ». De nouvelles plantes vivaces offrent des variations d'aspect et de couleur au gré des saisons.

D'un point de vue écologique, il est à noter que toutes les eaux pluviales sont gérées directement sur le site. Une cuve d'arrosage a été installée dans le parc, elle s'ajoute à d'autres équipements existants (atelier de Maubeuge, serres municipales, école Dolto, Jardins Mallet-Stevens...). Le plan d'eau, réaménagé, se remplit naturellement grâce aux eaux pluviales. Il est un lieu de préservation de la biodiversité. La « folie », petit bâtiment en pierres, situé au fond du parc, est devenu un hôtel à insectes.

La circulation piétonne est facilitée. De nouvelles entrées ont été créées et mises aux normes PMR. Le parc est également doté d'accroche-vélos et de bornes pour les voitures (réservées au personnel de la mairie) et vélos électriques (accessibles au public).



Quelques chiffres

Dans le cadre de ce chantier, ont été plantés :

- 🌿 11 arbres supplémentaires
- 🌿 360 mètres linéaires de haie
- 🌿 3 450 m² d'arbustes, de plantes vivaces et de bulbes
- 🌿 230 m² de plantes de berges
- 🌿 190 mètres linéaires de plantes aquatiques

Par ailleurs, le mobilier du parc a également été renouvelé avec :

- 🌿 28 bancs
- 🌿 23 corbeilles
- 🌿 24 appuis-vélos dont 8 pour vélos électriques



Une aire de jeux pour les tout-petits a été aménagée. Celle-ci rencontre un vif succès !



Les squares du quartier Saint-Pierre

Prenant appui, notamment, sur la politique de la ville, la municipalité de Croix a porté un regard particulier sur le quartier Saint-Pierre, fortement urbanisé pour le dédensifier, le végétaliser, améliorer l'offre de stationnement, développer du lien social. A cette fin, de nouveaux espaces publics ont vu le jour. Le choix des aménagements est issu d'une concertation au sein du quartier, notamment avec le conseil citoyen « Saint - Pierre Citoyen ».

Ainsi ont été créés :

Le Square Missant

L'imposant saule pleureur trône au milieu d'une zone engazonnée, on y trouve aussi un espace de jeux, une aire de fitness, une placette multifonctionnelle, lieu de convivialité et de nombreux végétaux.



Le square Saint-Nicolas

Conçu comme un véritable jardin de proximité à la fois ludique et convivial comprenant une aire de jeux pour les petits, un espace végétalisé avec des pommiers et cerisiers, des bacs potagers et 7 places de stationnement végétalisées.



Le parvis de l'école Lucie Aubrac

L'aménagement a sécurisé les flux de piétons, créé un espace d'attente, un jardin privatif pédagogique et un espace de jeux conçu comme un espace ludique pour les enfants, avec la thématique des sensations (toucher, vue, ouïe...). Des arbres au feuillage aéré ont été plantés sur le parvis et une bande de plantations aromatiques accompagne l'entrée des enfants.



Un projet collaboratif intégrant les habitants a permis de créer des clôtures animées, fil rouge pour inviter les riverains et autres curieux à parcourir et utiliser les squares, mais également découvrir le quartier.

Les jardins partagés

Les jardins potagers sont une tradition. Au siècle dernier, on parlait de jardins ouvriers puis de jardins familiaux. Les cultures potagères permettaient d'améliorer le quotidien mais aussi de se nourrir. Le principe demeure même si, avec la notion de jardins partagés, se développent les valeurs fédératrices et d'échanges ainsi que le besoin dans nos villes d'ouvrir des poumons verts.

Les jardins de la Mackellerie, rue Saint Venant, inaugurés en 2018 et le jardin hors-sol de Saint-Pierre, agrandi en 2022, ont été mis à la disposition de jardiniers regroupés dans l'association « Notre jardin croisien » de manière à rationaliser et optimiser le fonctionnement. Ils proposent, aussi, un espace public ouvert à tous.

La philosophie des jardins dits partagés trouve là parfaitement matière à s'illustrer. Ces initiatives sont synonymes de solidarité, de partage, de cohésion, d'échanges, de pratiques intergénérationnelles.

Tout cela encourage et caractérise le bien vivre ensemble.



Zone de rencontre

Améliorer le cadre de vie, sensibiliser aux enjeux du développement durable, créer du lien, mieux partager l'espace, apaiser les déplacements sont quelques-uns des objectifs qui génèrent de nouvelles actions dans le quartier Saint-Pierre.

Une zone de rencontre est en cours d'aménagement rues de Tripoli, Oran, Constantine, Tunis ainsi que sur une partie de la rue des Ogiers. Il s'agit d'un espace aménagé d'une telle manière qu'il permet une circulation apaisée : priorité aux piétons, limitation de la vitesse à 20 kilomètres/heure, stationnement autorisé uniquement sur les emplacements matérialisés.



Dans ces rues réaménagées, les habitants sont invités à verdir et végétaliser leur façade. Ceux qui le souhaitent sont accompagnés au travers d'ateliers collectifs pour le choix des végétaux et le remplissage de fosses de plantation.



La Semaine de la Nature Responsable



« Nature Responsable » qui allie divers aspects de l'environnement et du fleurissement avec le développement durable devient un rendez-vous incontournable dans la programmation des animations croisiennes.

Pendant une semaine, au mois de mai, la manifestation a pour vocation de faire découvrir tous les espaces verts de la ville et de sensibiliser au développement durable et aux enjeux climatiques.

Les ateliers et animations sont ouverts à tous : des plus petits du Centre Petite Enfance aux aînés des résidences seniors en passant par les écoliers, les apprentis jardiniers, les amateurs de plantes, les associations, les habitants, les agents municipaux...

Conseils de jardinage, plantations, construction de nichoirs ou d'hôtel à insectes, verdissement des façades, fabrication de produits naturels, conseils sur le tri des déchets ou le recyclage, biodiversité, déambulations dans les parcs et jardins sont quelques-unes des nombreuses activités proposées.



Le cimetière poursuit son évolution



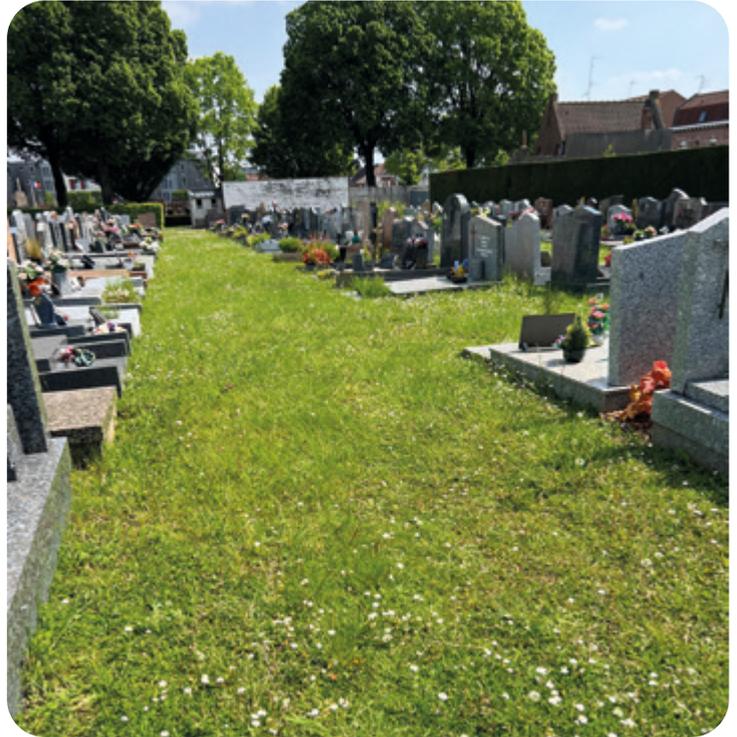
Le cimetière est l'objet de multiples attentions destinées à favoriser le recueillement, l'apaisement, et la mémoire des défunts. C'est aussi un grand espace public de 4,5 hectares, en cœur de ville, qui requiert un entretien attentif dans le cadre de la prise en compte du développement durable et de l'équilibre écologique.

Propreté, végétalisation, préservation des ressources naturelles constituent quelques-unes des nombreuses tâches prises en charge soit par le service municipal pour l'entretien du site ainsi que ses abords, soit par une société privée.

Conformément à la réglementation en vigueur, la gestion différenciée est de mise. Tous les traitements sont réalisés de manière naturelle.

En décembre 2022 et mars 2023, 5 carrés ont fait l'objet d'un essai de végétalisation en hydro mulching.

Des tests ont également été effectués sur certains carrés pour traiter les surfaces entre stèles (plantations de vivaces, semis de gazon fleuri)



Un plan de boisement ambitieux y prend place.

En 2021 et 2022, une première étape a conduit à la plantation d'une trentaine d'arbres. Par ailleurs, la MEL et la commune se sont associées pour la mise en œuvre d'une trame verte métropolitaine et locale et la préservation de la biodiversité (cf. annexe B, p.34). Ce ne sont pas moins de 50 arbres qui ont trouvé place (principalement des essences locales de type érable, aulne, châtaigner, sorbier...). Aujourd'hui, le cimetière compte environ 200 sujets.

C'est également là qu'ont été disposés des composteurs participatifs en lien avec la Métropole Européenne de Lille. Adeptes de la démarche zéro déchet, des familles peuvent contribuer à la fabrication de compost qu'elles récupéreront, en temps voulu.



Le développement durable, un enjeu majeur



La Ville de Croix est associée depuis 2019 avec la Ville de Roubaix dans le réseau des familles Zéro Déchet pour permettre à chacun d'assister aux ateliers dans n'importe quelles communes du réseau. Le réseau est aujourd'hui composé de 25 communes. 181 familles croisiennes sont inscrites.

Des ateliers sont proposés dans différents domaines : cosmétique, ménage, couture, réparation vélo, jardinage, conservation des aliments, cuisine, compostage, ateliers parents/enfants...



Économies d'énergie avec le projet Smart City

Pour faire face aux dépenses d'énergie, des actions se multiplient quotidiennement comme l'isolation des bâtiments, la baisse des températures à l'intérieur de certains bâtiments, la renégociation des contrats d'énergie...

De nouveaux dispositifs permettent de s'engager dans une démarche écologique, pragmatique et efficace tel que le pilotage, point par point, des luminaires d'éclairage public et la possibilité de détecter le moindre dysfonctionnement ou encore l'accélération du remplacement des éclairages led. Actuellement, le parc est constitué d'environ 30% de LED. Via de dispositif, c'est 100% du parc qui sera en LED en 2026 pour une diminution des consommations estimée à 57%.

7. La mobilité douce

Sur le versant nord-est de la métropole lilloise, Croix jouit d'une situation géographique privilégiée, entre Lille, Roubaix et Tourcoing, et d'une offre solide en matière de transports en commun.

La municipalité s'attache à favoriser les modes alternatifs, à faire évoluer les mentalités pour un usage plus raisonné de la voiture individuelle, et à faciliter la mobilité de tous sur son territoire. A cette fin, elle développe l'auto-partage, se dote de bornes pour les voitures électriques et accentue son effort sur les déplacements doux.

L'auto-partage en mode GetAround

Un nouvel opérateur d'autopartage, GETAROUND, labellisé par la Métropole Européenne de Lille s'est implanté sur la commune, en complément de l'opérateur CITIZ installé dès 2012.

Tous deux occupent deux stations de voitures libre-service 24h/24, proches des deux stations de métro : Croix mairie et Croix centre. Ils permettent de louer un véhicule sans formalité administrative.



Les transports en commun

Croix est particulièrement bien desservie en transports en commun : deux stations de métro en cœur de ville (Croix mairie & Croix Centre), quatre arrêts de tramway.

À noter l'expérience menée par la MEL de proposer une « station engazonnée » à l'arrêt Villa Cavrois. L'herbe a remplacé le bitume. Un atout pour l'environnement et un procédé écologique utile à l'écoulement des eaux pluviales !

Il convient d'y ajouter deux gares SNCF (Croix-Wasquehal et Croix Allumette qui jouit par ailleurs d'une toute nouvelle passerelle). Sans oublier, en complément, quatre lignes de bus.

Le plan vélo

Des pistes cyclables émaillent le territoire. De nombreux projets sont à l'étude, liés, par ailleurs, aux efforts engagés pour limiter la vitesse des voitures, apaiser et sécuriser la circulation. Notons aussi, rue d'Hem, la mise en place de chaussée douce.

Le projet du pont de l'Allumette, lien entre le quartier Saint-Pierre et celui de la Mackellerie, est à l'étude. Il s'agit d'aménager ce secteur, peu propice à la circulation à vélo en réduisant la circulation automobile de quatre à deux voies pour y installer une piste cyclable à double sens tout en élargissant le trottoir pour les piétons.



L'offre V'Lille

En décembre 2022, une des 38 nouvelles implantations de stations V'Lille dans la métropole a été aménagée avenue Georges Hannaert (à l'entrée du mini tunnel), elle comprend 20 bornettes. Elle s'ajoute à celles situées à l'EDHEC (28 bornettes), près de la station de métro Mairie de Croix (24 bornettes) et dans le centre-ville, place de la République (16 bornettes).

Ce qui fait de Croix l'une des plus grandes utilisatrices de ce mode de transport !





8. Sensibiliser & transmettre

Les actions pédagogiques

La sensibilisation aux questions environnementales est vivace à travers un travail pédagogique permanent.

Auprès des enfants, on note :

- Des visites guidées de la faune et de la flore des Jardins Mallet-Stevens
- Des informations et démonstrations sur le monde des abeilles : entretien des ruches et récolte de miel
- Entretien de carrés potagers : mise en place de semences, plants et micro-mottes
- Actions au Centre Petite Enfance avec, par exemple, des plantations de fleurs dans des pots de terre cuite personnalisés

Auprès des aînés :

- Visites et animations au cœur des serres municipales ou dans les jardins Mallet-Stevens
- Créations de confections florales lors de diverses fêtes, participation au fleurissement estival



420

C'est le nombre d'enfants qui ont participé aux 24 actions pédagogiques organisées avec les écoles de Croix sur l'année scolaire 2022-2023. Toute l'année, la ville travaille avec les scolaires, sous la forme d'ateliers, sur ses espaces verts.

Une action particulière et enrichissante est menée auprès de jeunes porteurs de handicap.

Des stagiaires sont accueillis dans les services pour des missions liées à la production florale, aux espaces verts et à la propreté urbaine. Ainsi, en 2022, des jeunes de l'EREA, l'IME et des classes Segma ont participé à 25 semaines de stage.

Les jeunes atteints d'autisme, issus du SESSAD, sont accompagnés 2h par semaine et 2h par mois par équipe de cinq en présence de leur éducateur.





9. Les actions politiques de la ville

La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants. Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Verdissement participatif

L'association AJOnc (Amis des Jardins Ouverts et néanmoins clôturés) intervient depuis un an sur deux sites du quartier Saint-Pierre (le square Saint-Nicolas et le parvis Lucie Aubrac).

Les objectifs généraux :

- ❖ Créer du lien et favoriser la mixité sociale dans le quartier,
- ❖ Amener une autonomie dans la gestion de chaque site / s'impliquer dans la vie de quartier,
- ❖ Construire, aménager et s'approprier « ensemble » un espace à partager.

Les objectifs opérationnels :

- ❖ Créer un réseau d'habitants autour d'activités de jardinage,
- ❖ Encadrer les habitants dans l'appropriation et l'aménagement de ces espaces,
- ❖ Sensibiliser les habitants à des pratiques respectueuses de l'environnement,
- ❖ Valoriser les compétences de chacun.

Des animations et des ateliers sont proposées aux parents et aux enfants. Tous les quinze jours, le samedi après-midi (création de nichoirs, fabrication de boules de graisse, sensibilisation aux semis, création de réserves à insectes). Des animations conviviales sont proposées ponctuellement (fête gourmande au printemps et à l'automne).

Le conseil Saint Pierre citoyen est partenaire de cette initiative.



Un exemple de PIC (Projet d'Initiative Citoyenne)

Un très beau projet d'initiative citoyenne s'est concrétisé le samedi 13 mai.

Une co-construction et co-réalisation grâce à la mairie qui a largement contribué à la réussite de ce projet (plantations de murets végétaux entre les différents éléments de mobiliers urbains), à la région aussi dans le cadre du dispositif PIC, aux bénévoles du conseil citoyen et habitants du quartier Saint-Pierre qui ont pendant toute une après-midi planté les 500 végétaux qui viennent à présent égayer la rue.

Ce fut un moment joyeux, convivial et qui contribue à nous rendre fier de notre quartier !



La végétalisation des façades



Le projet a débuté à la suite d'un sondage, mené dans le quartier Saint-Pierre, sous l'impulsion de Saint-Pierre Citoyen, association émanant de la politique de la ville.

Pour répondre au souhait de verdissement largement évoqué, la commune a, d'abord, réaménagé trois squares (Missant, Saint-Nicolas et Lucie Aubrac, voir page 20) ainsi que les jardins hors sol ou encore la végétalisation du mur Enedis portant une fresque.

En 2022, une charte de végétalisation, accompagnée d'une demande de permis de végétaliser a vu le jour. Chaque habitant peut ainsi demander une autorisation de végétaliser. Depuis, vingt demandes ont été traitées, certaines réalisations résultant d'une collaboration avec la MEL via le portail GRU (gestion de la relation à l'utilisateur).

10. Penser le Croix de demain

Le PRU2 : Un outil d'aménagement de la ville

Le Plan de Référence Urbain 2 (PRU 2), adopté lors de la séance du conseil municipal du 23 mars 2023, est un document d'urbanisme qui permet d'envisager l'aménagement du territoire croisien dans les prochaines années, à court ou moyen terme, peut-être même, d'ici 2035.

L'outil a été utilisé, une première fois, à partir de 2016 et a généré de nombreuses réalisations. Il a été adapté pour prendre en compte l'évolution des modes de vie, l'émergence de nouveaux besoins ou l'apparition de nouvelles opportunités ainsi que les mesures nécessaires pour relever le défi écologique et climatique.

Trois thématiques ont été retenues pour élaborer des projets dans tous les quartiers :

- ✦ **Bien vivre ensemble à Croix ;**
- ✦ **Se déplacer et se rencontrer à Croix ;**
- ✦ **Comment aménager et animer Croix pour une ville vivante.**

De là, émergent des notions comme l'ouverture des quartiers, la convivialité, le partage de l'espace public, les liaisons douces, la végétalisation, les espaces verts, le logement, l'animation de la ville, l'offre éducative, sociale, culturelle, sportive ou commerciale, l'attractivité et le rayonnement de la ville...

Le PRU 2 offre une véritable vision !



Le Plan de référence Urbain permet de dresser des objectifs d'aménagement :

- ✦ Réaménager les voies, le réseau de continuités douces et actives et les espaces publics pour un meilleur partage de l'espace entre les modes et les usages
- ✦ Aménager un réseau de pistes cyclables en privilégiant les voies secondaires
- ✦ Poursuivre la végétalisation du quartier Saint Pierre et l'étendre au centre-ville jusqu'au canal
- ✦ Poursuivre le projet de mutation de l'îlot Tonkin et des immeubles alentour pour aménager un grand square planté avec stationnement
- ✦ Aménager des places rayonnantes de qualité par le renforcement de la végétalisation et de nouveaux usages (place des Martyrs de la Résistance, place des Trois Sources, place de la Liberté)
- ✦ Réaliser le nouveau centre culturel Jacques Brel comme vitrine du renouveau du quartier Saint-Pierre
- ✦ Faire du Tennis Club des Flandres le pôle tennis de la commune et valoriser le patrimoine architectural.
- ✦ Développer l'offre sportive de pratique libre à destination de publics variés...

Un atout majeur pour la ville : le réaménagement de la Branche de Croix



La requalification, en cours aujourd'hui, du bras mort de la Branche de Croix est une belle promesse pour la ville et ses habitants. Le projet consiste à remettre à jour le tirage d'eau, jusque-là souterrain, sur une partie de son parcours. Il restera sous terre sur près de 200 mètres du côté de la rue du château par manque de largeur.

Ce retour d'un bras d'eau en cœur de ville sera accompagné par l'aménagement d'un bel espace vert de trois hectares, situé à l'emplacement actuel du parking des 3 Suisses. Berges aménagées, aires de jeux, mobiliers urbains de qualité... Tout est pensé pour offrir un cadre de qualité de détente. Un beau poumon vert !
Le projet immobilier à proximité

fait l'objet de toutes les attentions ; il sera doté d'équipements et d'espaces publics de qualité et d'aménagements privilégiant un mode de vie apaisé.

Le projet est intercommunal, situé sur les villes de Croix, Ville-neuve d'Ascq et Wasquehal. Il est géré par la Métropole Européenne de Lille qui y consacre 25 millions

d'euros. Pour Croix, il s'agit de la partie située entre le pont de la rue du Professeur Perrin jusqu'à la limite du centre hippique de Roubaix.

Les travaux ont débuté en juin 2022 pour une durée prévisionnelle de 24 mois sur l'ensemble du projet.



Autre grand projet d'aménagement paysager de la ville:

L'îlot Tonkin

Il s'agit de poursuivre la végétalisation du quartier Saint Pierre, sa dédensification au profit de squares conviviaux et plantés et, ensuite, d'étendre la démarche sur tout le territoire, vers le canal.

Dans ce cadre, il est procédé à des acquisitions et il est projeté de démolir la salle de sports Lavoisier, le bâtiment accueillant la SPRENE (les activités étant basculées ailleurs) ainsi que les pavillons en tête d'îlot. À terme, un grand square planté avec stationnement verra le jour.



PROGRAMMATION

- Poursuite du projet de mutation de l'îlot Tonkin permettant de dédensifier le secteur de la rue du Tonkin
- Poursuite de l'acquisition de la tête d'îlot Lavoisier
- Démolition de la salle Lavoisier (après déménagement de la musculation sur Henri Seigneur) et des pavillons de la tête d'îlot pour permettre la réalisation d'une opération mixte logements/ accueil petite enfance (à l'étude)
- Acquisition et démolition de la SPRENE
- Aménagement d'un grand square planté avec stationnement

ENJEUX

- Poursuivre la végétalisation du quartier Saint-Pierre, initiée dans le cadre du PRU
- Poursuivre la dédensification du quartier Saint-Pierre au profit de squares conviviaux et plantés
- Étendre cette démarche au reste de la commune, vers le Canal

MAÎTRES D'OUVRAGE ET PARTENAIRES

- Maître d'ouvrage : MEL et EPF pour les acquisitions, Ville de Croix pour les aménagements
- Interlocuteurs : SPRENE
- Concertation habitante

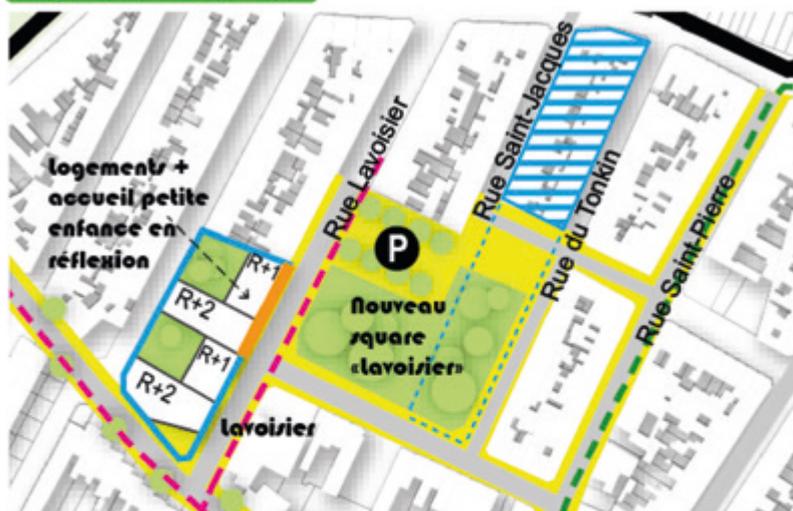
ETUDES

- Poursuite des acquisitions et acquisition de la SPRENE

PHASAGE

- Moyen terme (acquisitions préalables)

SQUARE «LAVOISIER»



Mail Mendès France, Vauréal, Land-act



Place du Village, Breuil-Bois-Bernard, Espace Libre

Extrait du PRU2 concernant l'îlot Tonkin



CHAP. IV - PROGRAMMATION DÉTAILLÉE

FICHE ACTION		« MASSIF DU MOULIN » - 86m ² fleuris & 65 m ³ enherbés	
A1		QUARTIER : Centre-ville (d'Argi)	
		CLASSE D'ENTRETIEN : 1	
PROGRAMMATION	2020/21	2021/22	2022/23
CATÉGORIE	AÉRIEN		
CAMAIEUX	PLEINE-TERRÉ		

1/COHÉRENCE DU PROJET

CONTEXTE / POST 2019	<ul style="list-style-type: none"> - Massif identitaire de la ville - Autrefois, lieu de démonstration de la mosaïciculture - Massif à cycle bi-annuel : bisannuelles/bulbes (hiver/printemps) et annuelles (été) - 60m² de fleurissement souligné d'une bande de propreté enherbée + lisses
OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Installation d'un fleurissement mixte (40% pérennes + 60% saisonnières) sur 151m² - Respect progressif des palettes végétales « FLEURISSEMENT PLEINE-TERRÉ - CENTRE-VILLE ÉLARGI », « GAMME ARBUSTIVE D'ACCOMPAGNEMENT » et camaïeux - Remplacement de la structure identitaire et suppression de la bande enherbée - Incorporation de signalétique « Histoire textile de Croix » et arrosage automatique

2/MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

COMPOSITION ATTENDUE (M²)	<table border="1"> <tr> <td>Surface fleurie pérenne (vivaces/arbustes)</td> <td>41/ 60</td> </tr> <tr> <td>Soins parts de bulbes (50%)</td> <td>41/ 12</td> </tr> <tr> <td>Surface fleurie annuelle</td> <td>41/ 91</td> </tr> <tr> <td>Surface fleurie bisannuelle</td> <td>41/ 91</td> </tr> </table>	Surface fleurie pérenne (vivaces/arbustes)	41/ 60	Soins parts de bulbes (50%)	41/ 12	Surface fleurie annuelle	41/ 91	Surface fleurie bisannuelle	41/ 91
Surface fleurie pérenne (vivaces/arbustes)	41/ 60								
Soins parts de bulbes (50%)	41/ 12								
Surface fleurie annuelle	41/ 91								
Surface fleurie bisannuelle	41/ 91								
TRAVAUX D'IM-PLANTATION & PHASAGE	<p>2020/21</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai : Plantation du massif en 100% annuelles et paillage organique - Mi oct. : Après arrachage des annuelles, enlèvement du moulin, confortement de la base et structure de maintien et rellation/pose de la Semouse de Croix (Aster/ Yornnabellé) - Nov. (2) : Destruction de la bande enherbée périphérique, travail et enrichissement du sol - Nov. (3) : Après piquetage du massif, installation des plantes pérennes (arbrisseaux, vivaces et bulbes) et bisannuelles avec paillage organique. <p>2021/22</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mai : Après arrachage des bisannuelles, travail et enrichissement du sol, installation des annuelles aux mêmes endroits - Nov. : Après arrachage des annuelles, remplacement par bisannuelles et raccords de paillages. <p>2022/23</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fin avril/mai : après arrachage des bisannuelles, installation du système d'irrigation goutte à goutte (tuyaux souple) avec gestion des électrovannes par programmeurs sur secteur et commande à distance via Internet, en relation avec une sonde hygrométrique plantée dans le sol. - Mai : Travail et enrichissement du sol, installation des annuelles aux mêmes endroits. 								

3/PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

COÛT TOTAL HT	<ul style="list-style-type: none"> - Végétaux : 235€ - Paillage : 680€ (rechargements annuels compris) - Arrosage automatique : 3500€ (y compris étude) - Structure « semouse » : 8000€ - Remplacement : 500€ <p>~ 15 000€ HT (non M.O.régé)</p>
PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES	<ul style="list-style-type: none"> - Arbustes : 115€ - Annuelles & bisannuelles : 220€ x2 cycles x 3ans - Vivaces : 910€ & Bulbes : 40€ - Paillage : 680€ (rechargements annuels compris) - Arrosage automatique : 3500€ (y compris étude) - Structure « semouse » : 8000€ - Remplacement : 500€ (PAQ, matériel et pose comprises)

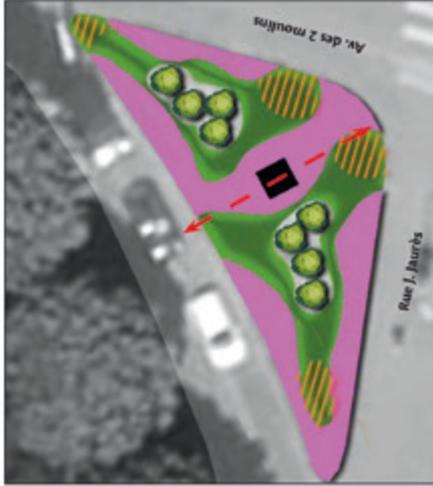
PLAN DE FLEURISSEMENT DE CROIX 2020-2023



OBJECTIF(S) :

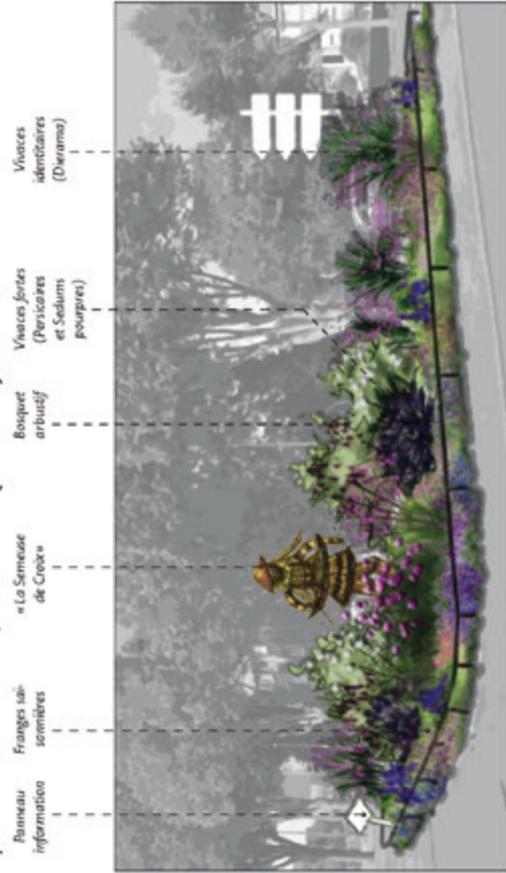
- Maintenir le statut de « fleurissement identitaire du massif »
- Renouveler la structure du moulin par « La semouse de Croix »
- Développement de l'arrosage automatique
- Réduire les micro-surfaces enherbées à tondre : 151m² fleuris

4/DÉTAILS DE PLANTATION



- Bouquet arbustif (~40%) : Quatuor pérenne du massif et accompagnement de la « Semouse » = équilibre visuel - 1 unité/m²
- Maintien d'une travée végétale « mobile », facilitant l'entretien saisonnier de la structure (réfection des tressages etc)
- Positionnement de la structure « La Semouse de Croix », sur socle et ossature renforcés
- Vivaces (~40%) : Quatuor pérenne du massif et accompagnement de la « Semouse » = équilibre visuel - 5 unités/m²
- Bisannuelles et annuelles (~60%) : Personnalisation saisonnières des franges de massif et travée intérieure - 8 unités/m²
- Zones de bulbes : Premiers plans marqueurs de saisonnalité, à laisser en place sous strate vivace basse - 15 unités/m²

5/PROJECTION GRAPHIQUE ESTIVALE (N+2 ANS)



- Banquet information
- Frangues saïsonnières
- « La Semouse de Croix »
- Bouquet arbustif
- Vivaces fortes (Panicums et Sedums pourpres)
- Vivaces identitaires (Dierama)



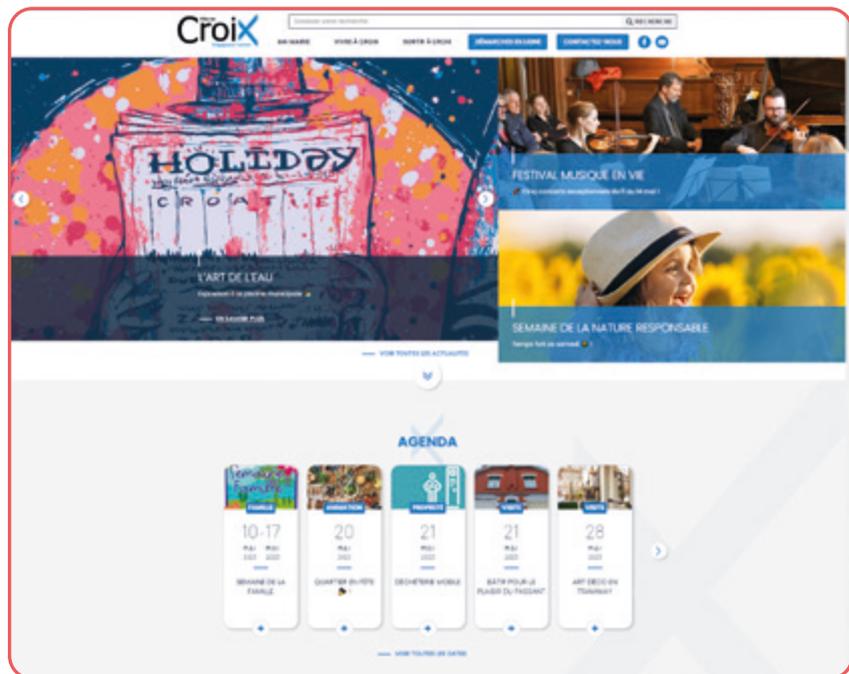
Annexe B, plan de boisement du cimetière

Retrouvez le plan du parcours « Croix - Villes et Villages Fleuris » au dos.

La ville de Croix communique régulièrement autour de ces éléments via différents canaux, dont :



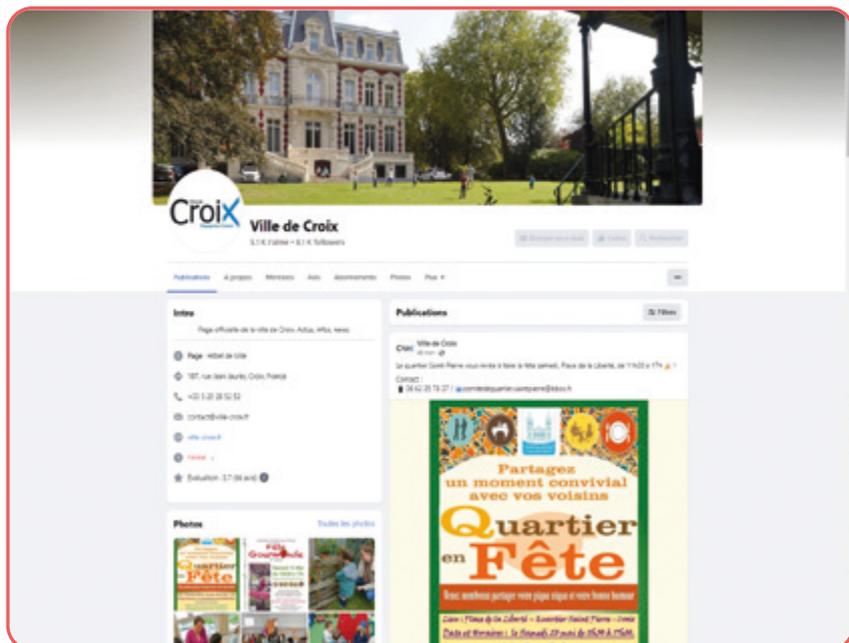
Le Vivre à Croix,
magazine de la ville



Le site internet de la ville : www.ville-croix.fr



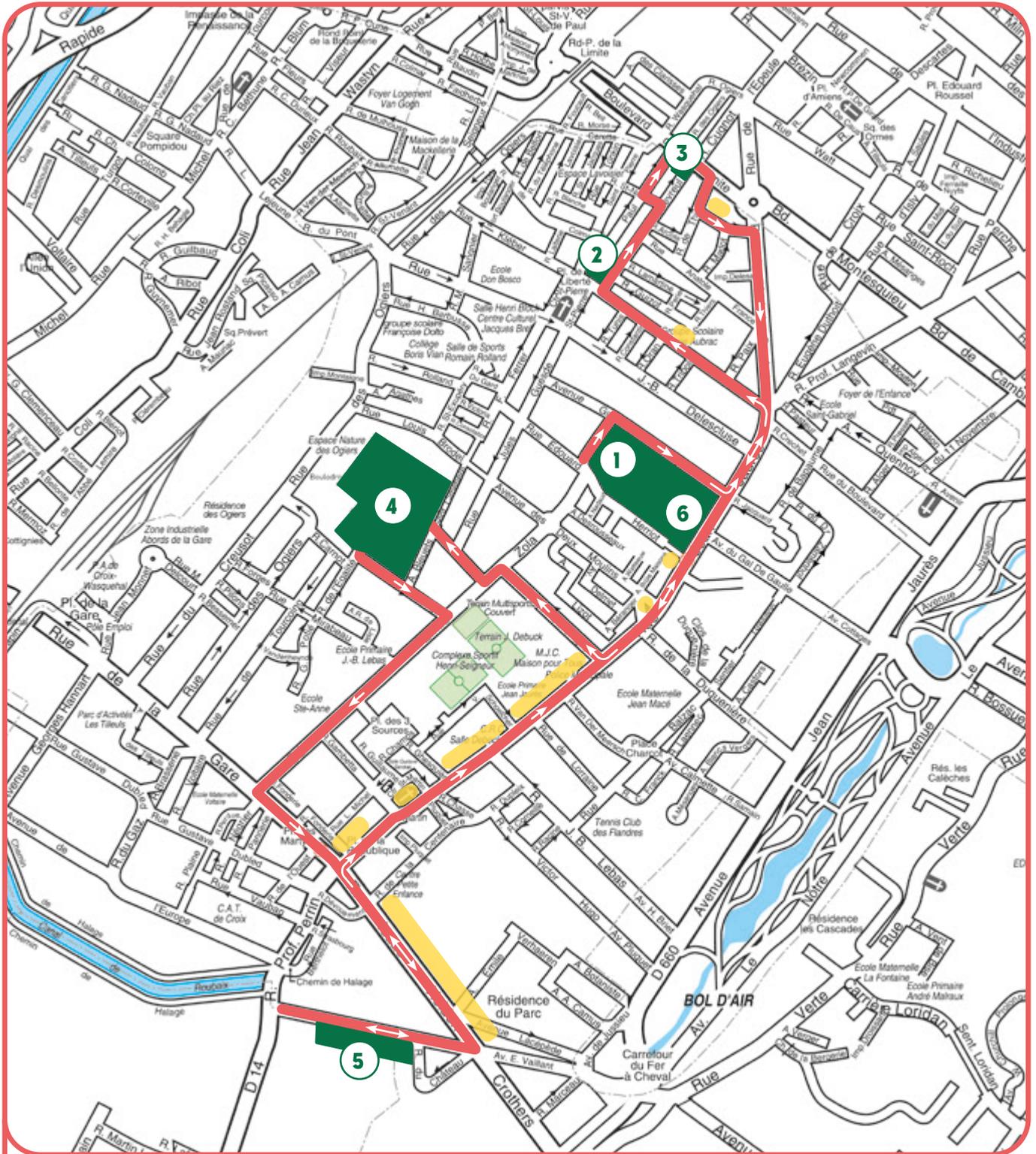
La newsletter
hebdomadaire



La page facebook de la ville : @villedecroix



Plan du parcours



 Arrêts

 Points d'intérêts

- 1. Départ - Parc de la mairie
- 2. Square Saint-Nicolas
- 3. Square Missant

- 4. Cimetière
- 5. Branche de Croix
- 6. Retour - Parc de la mairie